

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 29 mars, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

Ouverture de a séance à 18h00

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr GARROS Thierry, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mr SONILHAC Jacques

Absents : Mr DUROU Nicolas, Mme BARBOT Hélène,

Excusés :

Secrétaire de séance : ADREY Nathalie

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du référent déontologue

La commune a adhéré pour ce service au CDG qui nous propose trois noms pour remplir cette tâche. Le conseil choisit à l'unanimité Mme Marianne Duchesne

2. Reprises de concession

Suite à la procédure menée depuis plus d'un an d'affichage et de proposition de reprise des tombes à l'abandon. Le conseil valide cette reprise de 12 concessions.

Un devis a été demandé à l'entreprise Bertheau pour effectuer ce travail, il se monte à 4850€HT. Le conseil valide ce devis et charge le maire de mener à son terme cette procédure.

3. Adhésion au pôle : « Bien vivre au travail »

L'adhésion à ce service pour le personnel salarié étant obligatoire le choix entre le CDG et une entreprise privée plus chère s'est porté sur le CDG.

4. Vote du compte de gestion

Le compte de gestion étant en tout point concordant avec le compte administratif, il est validé à l'unanimité

5. Vote du compte administratif

Le maire expose les chiffres du compte administratif qui fait apparaître un excédent de 31800€. Le maire quitte la salle et le premier adjoint le met au vote. Il est validé à l'unanimité

6/ Vote de l'affectation des résultats

Vote à l'unanimité

7/Vote des taux d'imposition directes locales.

Pas de changement des taux en 2024

8/Vote du taux de fongibilité.

Pas de changement en 2024, 7,5 % des dépenses réelles.

9/Vote du budget primitif

Le programme voirie du SM3V est revu à la baisse. Les propositions d'investissement proposés par Mr le maire sont adoptés. (reprises de concessions, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes, remplacement du mode de chauffage d'un logement, remplacement des planches du local poubelles)

Budget adopté à l'unanimité.

10/Questions diverses

Les membres de l'été jeunes de Val de Gers viendront le 8 et 9 avril pour procéder au démontage des planches, ponçage et peinture des parties métalliques de l'entourage des containers. Le remplacement des planches se fera par la suite lors d'une corvée.

Fin de la séance à 19h45